



Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 069-200058493-20240925-C_20240925_05-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20240925_05

BUDGET ANNEXE "INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES" - DÉCISION MODIFICATIVE N°1-2024

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ, Président

Le 25 septembre 2024 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 18 septembre 2024 s'est réuni en session ordinaire à sur le territoire de la commune de RILLIEUX-LA-PAPE - Salle Simone VEIL - 347 rue Capitaine Julien sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Véronique GIROMAGNY, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Anne REVEYRAND, Joëlle SECHAUD. *Communes* : Bruno THUET (Brignais), Bruno LASSAUSAIE (Chasselay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Mattia SCOTTI (Ternay) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Mamadou DIALLO (Caluire-et-Cuire), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Thierry DUCHARNE (Charly), David THOMMEGAY (Couzon-au-Mont-d'Or), Christophe THIMONET (Feyzin), Rémy RIBAS (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Jean-Paul VERNAT (Francheville), Noëlle MAGAUD (Genais), Pierre GERVAIS (Limonest), Quentin BALAYE (Lissieu), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Gilbert SUCHET (Montanay), Christian AMBARD (Oullins-Pierre Bénite), Germain LYONNET (Quincieux), Cyrille BOUVAT (St Cyr-au-Mt-d'Or), Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagny), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Stéphane FERRARELLI (Curis-au-Mt-d'Or), Damien PAUME (Dardilly), Eric RAMOS (Jonage), Eric VINCENT (La Mulatière), Laure SABOUREAU (Rillieux-la-Pape), Thierry DILLENSEGER (Vourles).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Corinne SUBAÏ (Métropole de Lyon) à donne pouvoir à Vinciane BRUNEL (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Jean-Philippe CHONÉ (Communay) donne pouvoir à Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagny)
Alain LEGRAS (Corbas) donne pouvoir à Véronique GIROMAGNY (Métropole de Lyon)
Agnès GARDON-CHEMAIN (Écully) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Eric PEREZ (Métropole de Lyon)
Daniel SEGOUFFIN (Vernaison), donne pouvoir à Michel CASTELLANO (Millery)

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2024-01-12-00003 en date du 12 janvier 2024 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n°C-2008-02-06/04 en date du 6 février 2008 portant création du budget annexe « Photovoltaïque »

Vu la délibération n° C-20240214/02 adoptant le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 14 février 2024 ;

Vu la délibération n° C-20240320/09 adoptant le budget primitif 2024 lors du Comité syndicale du 20 mars 2024,

Conformément à l'instruction M4, il est demandé aux membres du Comité de bien vouloir décider, au titre des décisions modificatives de l'exercice 2024 du Budget Annexe « Photovoltaïques », l'inscription en prévision des crédits suivants, en **Décision Modificative n°1** :

- **Dépenses d'Exploitation**

Nature	Libellé	Montant en €uros
6161 (chap.011)	Primes d'assurances	-900,00
023 (chap.023)	Virement à la section d'inv,	+900,00
Total		0,00

- **Dépenses d'Investissement**

Nature	Libellé	Montant en €uros
2181 (chap.21)	Installations générales	900,00
Total		900,00

- **Recettes D'Investissement**

Nature	Libellé	Montant en €uros
021 (chap.01)	Virement de la section de Fonct	900,000
Total		900,00

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET VOTÉ PAR CHAPITRE

SECTION D'EXPLOITATION

Libellé		Budget Primitif (en €uros)	Propositions nouvelles DM n° 1 (en €uros)	Total budgétaire (en €uros)
Dépenses d'Exploitation				
011	Charges à caractère général	50 039,41	-900,00	49 139,41
012	Charges de personnel	1 000,00	0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	61 100,00	900,00	62 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections	90 596,00	0,00	90 596,00
66	Charges financières	5 694,00	0,00	5 964,00
Total des dépenses d'exploitation		208 429,41	0,00	208 429,41
Recettes d'Exploitation				
002	Résultat reporté	15 946,41	0,00	15 946,41
042	Opérations d'ordre entre sections	17 483,00	0,00	17 483,00
70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	115 000,00	0,00	115 000,00
74	Subvention d'exploitation	60 000,00	0,00	60 000,00
Total des Recettes d'exploitation		208 429,41	0,00	208 429,41

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé		Budget Primitif (en €uros)	Propositions nouvelles DM n° 1 (en €uros)	Total budgétaire (en €uros)
Dépenses d'Investissement				
040	Opérations d'ordre entre sections	17 483,00	0,00	17 483,00
16	Emprunts et Dettes	52 666,30	0,00	52 666,30
21	Immobilisations Corporelles	156 446,67	900,00	157 346,67
Total des dépenses d'Investissement		226 595,97	900,00	227 495,97
Recettes d'Investissement				
001	Solde d'Exécution positif	40 177,10	0,00	40 177,10
021	Virement de la section d'Exploitation	61 100,00	900,00	62 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	90 596,00	0,00	90 596,00
10	Dotations, Fonds divers	34 722,87	0,00	34 722,87
Total des Recettes d'investissement		226 595,97	900,00	227 495,97

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 069-200058493-20240925-C_20240925_05-DE



Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Eric PEREZ, Président

Le Comité syndical :

VOTE les crédits par chapitre tels que présentés ci-dessus.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

Nombre de délégués votants : 46 (123 voix)

Nombre de délégués avec 8 voix : 10 (dont 2 pouvoirs)

Nombre de délégués avec 2 voix : 7 (dont 1 pouvoir)

Nombre de délégués avec 1 voix : 29 (dont 4 pouvoirs)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.